



## Document d'information tarifaire



**Nom du prestataire de compte : Rothschild & Co Wealth Management Belgium Succursale de Rothschild & Co Martin Maurel**

**Intitulé du compte : Compte de paiement**

**Date : 1<sup>er</sup> novembre 2021**

- Le présent document vous informe sur les frais d'utilisation des principaux services liés à un compte de paiement. Il vous aidera à comparer ces frais avec ceux d'autres comptes.
- Des frais peuvent également s'appliquer pour l'utilisation de services liés au compte qui ne sont pas mentionnés ici. Vous trouverez des informations complètes dans la plaquette des conditions générales tarifaires de Rothschild & Co Wealth Management Belgium.
- Un glossaire des termes utilisés dans le présent document est disponible gratuitement. Vous le trouverez également à la fin de ce document.

Service	Frais
<b>Services de compte généraux</b>	
<b>Tenue de compte</b>	Par trimestre : 75 € <b>Total des frais annuels</b> 300 €
<b>Paiements (à l'exclusion des cartes)</b>	
<b>Virement en euros SEPA occasionnel</b>	
- Opération saisie par Rothschild & Co Wealth Management Belgium :	4 €
- Par Internet :	Gratuit
- A destination d'un compte interne :	Gratuit
<b>Ordre permanent en euros SEPA (par ordre permanent)</b>	4 €
<b>Cartes et espèces</b>	
<b>Fourniture d'une carte de débit</b>	Service non proposé
<b>Fourniture d'une carte de crédit</b>	Service non proposé
<b>Fourniture d'une carte prepaid</b>	Service non proposé
<b>Découvert et service connexes</b>	
<b>Facilité de découvert</b>	Taux EURIBOR 3 Mois <sup>1</sup> + 600 points de base
<b>Autres services</b>	
<b>Assurance-compte</b>	Service non proposé
<b>Extraits de compte</b>	Gratuit

<sup>1</sup> Dans l'hypothèse où le taux EURIBOR 3 Mois deviendrait négatif, il serait réputé égal à zéro.

## Liste des services les plus représentatifs liés à un compte de paiement

TERME	DEFINITION
Tenue de compte	Le prestataire de compte gère le compte en euros utilisé par le client.
Fourniture d'une carte de débit	Le prestataire de compte fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est prélevé directement et intégralement sur le compte du client.
Fourniture d'une carte de crédit	Le prestataire de compte fournit une carte de paiement liée au compte de paiement du client. Le montant total correspondant aux opérations effectuées à l'aide de cette carte au cours d'une période convenue est prélevé intégralement ou partiellement sur le compte de paiement du client à une date convenue. Un contrat de crédit entre le prestataire et le client détermine si des intérêts seront facturés au client au titre du montant emprunté lorsqu'il s'agit d'une carte de crédit avec crédit renouvelable.
Fourniture d'une carte prepaid	Le prestataire de compte fournit une carte de paiement liée au compte de paiement du client et qui permet de stocker de la monnaie électronique. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est prélevé directement et intégralement du montant chargé sur la carte prepaid du client.
Retrait d'espèces en euros	Le client retire des espèces à partir de son compte en euros.
Retrait d'espèces dans une autre devise	Le client retire des espèces à partir de son compte dans une autre devise que l'euro.
Virement en euros	Le prestataire de compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, en euros dans la zone SEPA.
Ordre permanent	Le prestataire de compte effectue, sur instruction du client, des virements réguliers, d'un montant fixe, du compte du client vers un autre compte.
Domiciliation	Le client autorise quelqu'un d'autre (le bénéficiaire) à donner instruction au prestataire de compte de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Le prestataire de compte vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenue(s) entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier.
Facilité de découvert	Le prestataire de compte et le client conviennent à l'avance que le client peut aller en négatif lorsqu'il n'y a plus de liquidités sur le compte. Le contrat définit le montant maximal susceptible d'être emprunté et précise si des frais et des intérêts seront facturés au client.
Assurance-compte	Le prestataire de compte offre une assurance liée au compte du client.
Extraits de compte	Le prestataire de compte fournit une information sur le solde et les transactions du compte du client.